



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4581

Lyon 5e - Autorisation d'occupation temporaire à titre gratuit consentie par la Ville de Lyon au profit de l'association "Les Tupiniers du Vieux-Lyon" de la cour du Palais Saint-Jean situé 4 rue Adolphe Max, pour la période du 13 au 16 septembre 2019, pour la 34e édition du Marché des Tupiniers du Vieux-Lyon - EI 05 068

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4581 - LYON 5E - AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE A TITRE GRATUIT CONSENTIE PAR LA VILLE DE LYON AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "LES TUPINIERS DU VIEUX-LYON" DE LA COUR DU PALAIS SAINT-JEAN SITUE 4 RUE ADOLPHE MAX, POUR LA PERIODE DU 13 AU 16 SEPTEMBRE 2019, POUR LA 34E EDITION DU MARCHE DES TUPINIERS DU VIEUX-LYON - EI 05 068 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire du Palais Saint-Jean sis 4 rue Adolphe Max à Lyon 5^{ème}, de section cadastrale AI 78, relevant de son domaine public.

Chaque année depuis 1986, le 2^{ème} week-end de septembre, l'association « Les Tupiniers du Vieux Lyon », regroupant céramistes et amateurs de céramique, organise sa manifestation traditionnelle dite du « Marché des Tupiniers du Vieux-Lyon », rendez-vous incontournable fréquenté par pas moins de 40 000 visiteurs.

Le « Marché des Tupiniers du Vieux-Lyon » regroupe des céramistes venant pour moitié de Rhône-Alpes, pour l'autre moitié de la France entière et même d'Europe. Il permet de faire découvrir toute la diversité de la céramique d'aujourd'hui.

Cette année, la manifestation aura lieu les samedi 14 et dimanche 15 septembre 2019.

Compte tenu de l'intérêt culturel local que présente ce projet d'animation du quartier, il vous est proposé d'accorder à l'association « Les Tupiniers du Vieux-Lyon » l'autorisation d'occuper la cour du Palais Saint-Jean, dans le cadre d'une autorisation unilatérale d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit.

Le bénéficiaire de ladite autorisation, jointe au présent rapport, assurera les frais de nettoyage de la cour à l'issue de la manifestation et le gardiennage pendant toute la durée de celle-ci.

Pour votre information, la valeur locative de cette mise à disposition est évaluée à 170 euros.

Vu ladite autorisation ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

- 1- La mise à disposition à titre gratuit de la cour du Palais Saint-Jean, sis 4 rue Adolphe Max à Lyon 5^{ème}, consentie par la Ville de Lyon au profit de l'association « Les Tupiniers du Vieux-Lyon », dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit, du vendredi 13 septembre à 18h00 au lundi 16 septembre 2019 à 9h30, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite autorisation d'occupation, ainsi que tout document afférent.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY